

CHARTRE DU RASSEMBLEMENT POUR LE PROGRES ET LA DEMOCRATIE

I – DE L'INDEPENDANCE

Thèse n° 1 :

L'indépendance signifie la conquête permanente par le peuple de sa dignité et de sa liberté, du pouvoir de se déterminer de manière autonome, de gérer librement ses propres affaires, en d'autres termes, la conquête du droit d'être maître en tous temps de son propre destin.

Thèse n° 2 :

Mais l'indépendance politique n'est pas une fin en soi. Elle n'a de sens que si elle tend vers la réalisation d'une indépendance économique, sociale et culturelle car un pays n'est réellement indépendant que s'il trouve en son sein les moyens de satisfaire d'une manière relativement autonome l'ensemble des besoins économiques, sociaux et culturels, c'est-à-dire s'il est en mesure de promouvoir l'épanouissement total de ses habitants.

Thèse n° 3 :

L'histoire des sociétés enseigne cependant qu'un peuple ne peut atteindre cet objectif que s'il est capable de s'organiser non seulement en Etat mais encore et surtout de devenir une Nation. C'est en effet, dans la Nation que l'Etat lui-même puise ses forces nécessaires pour susciter, soutenir et orienter les efforts du peuple pour le progrès et la civilisation. En proclamant son indépendance, le peuple camerounais a par conséquent entendu exprimer de la manière la plus solennelle et la plus déterminée, sa volonté de construire un Etat et d'être une Nation.

II – DE LA NATION

Thèse n° 4 :

La Nation est une collectivité humaine parfaitement intégrée qui transcende les Particularismes ethniques, religieux et linguistiques et qui a une conscience vitale et confiante de son unité et de sa solidarité, c'est-à-dire une collectivité qui partage une histoire commune et est mue par une volonté de vivre ensemble un destin commun.

Thèse n° 5 :

Le Cameroun au départ, profondément divers dans sa structure ethnique, religieuse, linguistique et culturelle, sur laquelle des influences extérieures de même nature sont venues se greffer, affirme de plus en plus sa réalité nationale, c'est-à-dire aspire à une véritable intégration nationale confiante, consciente et progressive dans le respect de ses valeurs traditionnelles.

Thèse n° 6 :

La tâche qui sollicite l'Etat et le Parti, c'est de faire de la Nation une Patrie, c'est-à-dire un objet d'attachement et d'amour, un centre commun pour l'élaboration d'une culture nationale.

III – DE L'ETAT

Thèse n° 7 :

L'Etat dont l'organisation et le fonctionnement est régis par la Constitution, constitue le cadre juridique où s'exercent le pouvoir et l'autorité suprême dans la société. Il dispose de la force matérielle et d'un système de sanction pour assurer l'exécution de ses décisions, maintenir l'ordre public, instaurer la justice et garantir la souveraineté.

Thèse n° 8 :

L'Etat est aussi, par ses organes politiques et administratifs, l'instrument de réalisation de la volonté et du destin collectif du peuple. A ce titre, il est un facteur décisif d'unité et un catalyseur de la prise de conscience nationale.

Thèse n° 9 :

En tant qu'instrument de réalisation de la volonté du peuple, l'Etat Camerounais est fondé sur les principes démocratiques. Ceci signifie qu'il respecte les droits et libertés reconnus par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et en Particulier que le Peuple dans son ensemble choisit librement ses dirigeants et Participe à l'élaboration de ses décisions.

Thèse n° 10 :

L'Etat Camerounais est une République de type présidentiel. En optant pour ce système, le peuple camerounais a entendu renforcer l'autorité de l'Etat en vue de parvenir rapidement à l'intégration nationale, stade supérieur de l'unité nationale et à un développement économique, social et culturel plus harmonieux.

Thèse n° 11 :

L'Etat camerounais sert le peuple dans la justice, la liberté et l'égalité de tous. A cet effet il a pour mission de rapprocher le plus possible l'administration des citoyens, de promouvoir la décentralisation par le développement de la libre administration des collectivités locales et la responsabilisation des citoyens et des communautés de base ; notamment de mettre en œuvre le projet de société nouvelle fondé sur le libéralisme communautaire et caractérisé par les 3 principes fondamentaux que sont la liberté d'entreprendre, le rôle régulateur d'un Etat fort et démocratique et le devoir de solidarité.

IV – DU PARTI

Thèse n° 12 :

Le Parti du Rassemblement Pour le Progrès et la Démocratie est une organisation politique de masse. A ce titre, il a vocation à rassembler en son sein tous les citoyens camerounais sans exclusion.

Pour accomplir sa mission, le Parti s'appuie sur ses Organes de Base et ses Organisations Spécialisées.

Thèse n° 13 :

Le Parti est le cadre privilégié où se forge la conscience politique du Peuple. Il puise sa force dans la profonde conviction qu'il a de servir ses intérêts suprêmes conformément à sa devise « Unité, Progrès et Démocratie ». Il pratique et encourage l'ouverture démocratique à l'égard des citoyens désireux de servir leur Patrie.

L'adhésion au Parti est pour chaque citoyen un acte de conviction. L'adhérent reconnaît la justesse des principes et opinions défendus par le Parti ainsi que les objectifs poursuivis par celui-ci. C'est également l'engagement de l'adhérent à se conformer dans son comportement, sa conduite et ses actes aux règles qui régissent le fonctionnement du Parti qui fait la force de ce dernier.

La cotisation est une obligation fondamentale du militant qui, non seulement permet au Parti de disposer des moyens de fonctionnement et de réalisation de ses programmes, mais encore, rassure le militant, à travers son caractère participatif, sur son utilité sociale. Les Trésoriers doivent donc s'assurer du paiement des cotisations par les militants, et aussi de la bonne tenue

de leurs registres. Car, ceux-ci deviennent, pour ce faire, des instruments de recensement des effectifs du Parti.

Thèse n° 14 :

L'objectif fondamental du Parti est de travailler à l'avènement d'une Nation camerounaise renouvée, fondée sur les principes de rigueur, de moralisation, sur la liberté, le Progrès et la démocratie, pour assurer le plein épanouissement des populations.

A cette fin, le Parti prône une mentalité et un esprit camerounais nouveaux. La crainte du Dieu créateur. Il condamne énergiquement le tribalisme, le favoritisme, les privilèges de clan ou autres et d'une manière générale toutes sortes de discriminations qui sont autant de pesanteurs aux exigences du développement ; favorise l'instauration de la solidarité, de la fraternité entre les Camerounais, le goût de l'effort au travail.

Thèse n° 15 :

Le Parti et ses organisations spécialisées se donnent pour tâches immédiates et permanentes de pourvoir à l'éducation citoyenne des masses, de susciter dans le peuple le sens de la discipline, des responsabilités et des sacrifices, de consolider l'unité nationale dans la paix, le travail et l'amour de la Patrie et de mobiliser toute son énergie pour un progrès économique, social et culturel rapide.

Thèse n° 16 :

A tous les échelons du Parti les discussions sont libres. Cependant, la nécessaire discipline démocratique qui doit régner dans ses rangs implique que la minorité se soumette aux décisions de la majorité.

Dès lors, la maîtrise et le respect des Textes de Base apparaissent comme des conditions indispensables au fonctionnement harmonieux du Parti et à la mise en œuvre de son projet de société.

La tenue régulière des réunions est un indicateur du dynamisme et de la vitalité du Parti. Elle garantit la convivialité et l'harmonie au sein du Parti. Enfin, elle justifie l'utilité économique et sociale du Parti qui rassure le militant, voire le citoyen sur la prise en compte permanente de ses préoccupations.

Thèse n° 17 :

Le Parti contribue à la réalisation des aspirations légitimes des Camerounais et Camerounaises. Les rapports entre le Parti et les autres acteurs sociaux, notamment l'Etat, les autres formations politiques et la société civile doivent être empreints de respect. Le Rassemblement pour le Progrès et la Démocratie reconnaît la primauté de l'Etat sur les formations politiques et encourage la collaboration avec la société civile.

Le Rassemblement pour le Progrès et la Démocratie reconnaît le rôle et l'importance des médias et des technologies de l'information et de la communication. A ce titre, il doit intensifier les rapports avec les moyens de communication sociale à tous les niveaux, afin d'assurer régulièrement aux populations une bonne information sur ses actions, promouvoir son rayonnement et son influence, gagner la bataille de l'opinion.

V – DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Thèse n° 18 :

Le Cameroun est pour l'instant un pays dont le développement économique est en retard par rapport à celui d'autres sociétés et qui ne trouve pas en son sein tous les moyens qui permettraient de combler ce retard dans un laps de temps raisonnable.

Aussi, pour parvenir à l'édification d'une économie nationale indépendante, capable de satisfaire de manière autonome les besoins essentiels du peuple et des citoyens, un effort conscient et concerté de mobilisation de toutes les ressources intérieures disponibles est-il indispensable.

Thèse n° 19 :

La vision nationale du développement à long terme, déclinée à moyen et court termes, est le cadre dans lequel s'exerce l'effort de mobilisation nationale. Démocratiquement élaborée, son ambition est de mettre en œuvre une politique de développement global harmonieux et équilibré, c'est-à-dire une utilisation nationale des moyens humains et matériels et une meilleure répartition sur le territoire national des moyens de production et des infrastructures, gage de l'unité, du progrès et de la démocratie.

Thèse n° 20 :

Le développement économique du Cameroun obéit aux principes du libéralisme communautaire qui encourage l'initiative privée au bénéfice de la communauté.

Thèse n° 21 :

Dans ce contexte, le Parti contribue d'une manière Particulière

- à la promotion des activités économiques initiées et dirigées par des nationaux dans le cadre des lois et des règlements de la République,
- à la recherche, à l'acquisition et à l'adaptation des technologiques susceptibles d'accélérer le développement économique du Cameroun.

Thèse n° 22 :

Le Parti et ses organisations Annexes et spécialisées contribuent également au développement économique du pays en mobilisant les masses pour la réalisation des objectifs du plan à travers les actions individuelles ou collectives sous forme d'investissement humain. Car il n'y a pas de développement possible sans une volonté et sans un effort collectif de développement.

VI – DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL

Thèse n° 23 :

Le développement social et culturel constitue un objectif fondamental visant à façonner un Cameroun nouveau. Il est un facteur essentiel de mobilisation de l'Etat et du Parti, de réalisation, d'une politique de justice sociale plus étendue et de promotion d'une culture nationale nouvelle nourrie de nos traditions et intégrant les apports de la modernité.

Thèse n° 24 :

A cet effet, le Parti accorde une attention Particulière

1. à la formation des hommes notamment dans les domaines scientifiques et techniques ;

2. au développement social et au bien-être des Camerounais par la réalisation des infrastructures sanitaires, éducatives, sportives ;
3. à l'amélioration de la qualité de la vie tant dans les zones urbaines que dans les zones rurales dans le cadre des Communautés villageoises notamment par les travaux d'approvisionnement en eau, d'électrification et d'embellissement des villes et des cités.

Thèse n° 25 :

Le développement culturel d'une Nation conditionne son développement global et en constitue la mesure. C'est pourquoi l'avènement de la Nation en tant que Patrie, comme l'épanouissement de l'Homme Camerounais, exigent un milieu culturel adéquat et imposent aux intellectuels d'être les artisans responsables d'un nouvel ordre culturel nourri de nos traditions mais intégrant les apports du monde moderne. C'est dire que le Cameroun doit devenir un laboratoire de réflexion et de créativité scientifique, littéraire et artistique.

VII – DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE

Thèse n° 26 :

En tout temps le destin de chaque peuple a toujours été lié à celui des autres peuples du monde. Mais plus que jamais qu'auparavant cette indépendance a été accentuée par les progrès spectaculaires de la Science. Cependant l'on observe que ces progrès ont entraîné des rapports de déséquilibre générateurs de domination des Grandes Puissances et d'ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays.

Thèse n° 27 :

La conviction du Parti est qu'une véritable solidarité internationale doit être fondée sur :

- des rapports de coopération mutuellement profitables caractérisés par l'indépendance et le respect de la personnalité de chaque peuple, la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, et le règlement pacifique des différends à travers les structures de dialogue ;
- l'instauration d'un nouveau système économique international marqué par un transfert du savoir-faire et se préparer ainsi à l'avènement d'une authentique civilisation de l'Universel.

Thèse n° 28 :

A cet égard le R.P.D. estime que les organisations internationales, plus Particulièrement celles relevant du système des Nations Unies et de l'Union Africaine apportent une contribution décisive à l'édification des rapports internationaux plus justes et au maintien de la paix et de la sécurité en Afrique en Particulier et dans le monde en général.

Thèse n° 29 :

L'affirmation de son identité est le meilleur moyen pour le Cameroun d'apporter sa contribution à la démocratisation des rapports internationaux. En tant que pays bilingue et pluriculturel, le Cameroun a vocation à entretenir des relations d'amitié et de coopération avec tous les pays sans autre condition que le respect de sa souveraineté, de son intégrité territoriale et de ses intérêts légitimes.

Thèse n° 30 :

Aussi, le Parti proclame-t-il solennellement sa volonté d'œuvrer pour l'avènement d'une mondialisation à visage humain, en vue du développement et de la modernisation de l'Afrique ; l'instauration d'un nouvel ordre mondial plus équilibré et plus juste ; la

préservation de la biodiversité et le développement durable, ainsi que le renforcement de l'intégration sous-Régionale et Régionale.

VIII – CONCLUSION GENERALE

Thèse n° 31 :

Le Parti considère les objectifs ci-dessus énumérés comme une mission sacrée qu'il s'est donné et qu'il entend réaliser.

Le Parti pour y parvenir appelle tous les concitoyens conscients de leurs responsabilités à l'égard de leur pays, à se Rassembler en son sein pour bâtir une Nation unie, prospères et justes, et compte sur leur discipline de fer et leur militantisme actif. /-